

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 15 DÉCEMBRE 2017

### L'ILR PRÉSENTE SA FICHE STATISTIQUE DU MARCHÉ D'ACCÈS INTERNET FIXE

Le service Statistiques et Veille des marchés de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) vient de publier au mois de décembre 2017 sa fiche statistique Internet haut et très haut débit. Le document présente les faits marquants du marché d'accès Internet au 30 juin 2017, comme l'augmentation significative du nombre d'abonnements permettant des vitesses descendantes supérieures ou égales à 100 Mbps via l'utilisation croissante du VDSL et de la fibre optique.

La fiche statistique Internet donne un aperçu sur l'évolution du déploiement des infrastructures fixes ainsi que sur l'évolution de la commercialisation de l'accès Internet haut débit et très haut débit. Il en ressort notamment que le taux de la **couverture** en VDSL (Very-high-bit-rate digital subscriber), FTTH (Fiber to the Home) et câble coaxial est élevé. Le nombre de **raccordements** en fibre optique dans les logements et locaux a par ailleurs augmenté de 22 200 unités pour arriver à un total de 165 600 raccordements, soit une hausse de 6 points en un an. Au 30 juin 2017, 57% des logements et locaux étaient donc équipés en fibre optique.

Le nombre des **accès commercialisés** en très haut débit (vitesse maximale descendante supérieure ou égale à 30 Mbps) connaît, pour sa part, une hausse significative. Parallèlement, le rythme de la commercialisation des offres permettant un débit maximal théorique en voie descendante supérieure ou égal à 100 Mbps s'intensifie. Le nombre de ces accès vendus a en effet augmenté de 19 300 unités pour atteindre fin juin 2017 50 100 abonnés.

Autre fait marquant : la part de marché des opérateurs alternatifs continue de progresser tandis que celle de Post Telecom (y compris les succursales) recule légèrement par rapport à 2016 pour atteindre fin juin 2017 un taux de 66%.

L'ILR constate aussi que le nombre des accès vendus sur le marché de gros par Post Technologies affiche une progression de 3 200 raccordements sur un an et s'élève au 30 juin 2017 à 48 200 (+7,1%) unités. Cette évolution s'explique par l'achat des opérateurs alternatifs de produits de gros, d'une part, auprès de Post Technologies et, d'autre part, auprès des opérateurs de réseaux de câble coaxial pour vendre leurs propres services aux clients résidentiels et professionnels.

Les données publiées montrent en outre que l'accès à la fibre optique déployée par Post Technologies a eu un premier effet positif sur le dégroupage en général et font apparaître une croissance des accès aux flux binaires. À noter que les accès de gros comportent le dégroupage physique de la paire de cuivre et de la fibre optique ainsi que l'accès aux flux binaires. Quant au dégroupage de la paire de cuivre, l'intérêt pour cette infrastructure s'affaiblit.

La fiche statistique peut être consultée sur le site de l'ILR : <https://web.ilr.lu/FR/Professionnels/Communications-electroniques/Statistiques/Rapports/Pages/default.aspx>

---

**Contact Presse** Maïa Nicté Mazariegos **Tél.** +352 28 228 256  
[nicte.mazariegos@ilr.lu](mailto:nicte.mazariegos@ilr.lu)

La mission de l'Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) est d'assurer et de superviser, dans l'intérêt du consommateur, le bon fonctionnement des marchés sur base d'une concurrence effective et durable, tout en garantissant un service universel de base. L'ILR, autorité indépendante, est en charge de la régulation des réseaux et services de communications électroniques, du transport et de la distribution d'énergie électrique et du gaz naturel, des services postaux, du transport ferroviaire et des redevances aéroportuaires. L'ILR assure en outre la gestion et la coordination des fréquences radioélectriques.